Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande

Band: 42 (1916)

Heft: 18

Sonstiges

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 12.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

des ingénieurs-agronomes, un projet commun qui fut mis en vigueur par la même assemblée des délégués.

La Commission spéciale pour les normes relatives aux ascenseurs a présenté un projet au Comité central qui l'a transmis à la Société suisse des électriciens à laquelle incombera probablement la surveillance des ascenseurs, par l'intermédiaire de son inspectorat des installations à courant fort. Les difficultés résultant de la mobilisation ont entravé la liquidation de cet objet. Mais une réponse du dit inspectorat est parvenue et l'affaire suit son cours.

Le Comité du groupe s'est réuni le 29 avril de cette année pour prendre en mains l'élaboration de normes relatives aux jaugeages. C'est une importante entreprise appelée à rendre de grands services à notre industrie des machines. Une commission spéciale a été nommée, sous la présidence de M. le prof. D' Prasil, dans laquelle siègent un représentant des fabriques suisses de turbine à eau et de pompes centrifuges, le chef du service hydrographique fédéral, les professeurs des cours de Travaux hydrauliques et de Turbines de l'Ecole polytechnique et quelques ingénieurs privés. M. Prasil rapporte sur l'activité de la Commission qui a besoin de Fr. 21,000 environ, somme qui paraît assurée par les subventions prévues et dont plusieurs ont déjà été versées.

Les normes à établir se rapportent essentiellement aux jaugeages destinés à fixer le rendement des machines hydrauliques et comprennent:

- 1. Les méthodes de mesure et leur emploi.
- 2. Les instruments de mesure et leur étalonnage.
- 3. Les méthodes de calcul.
- 4. Le degré d'exactitude.
- Les installations nécessaires à l'obtention de résultats exacts.
- 6. La mesure des chutes.

La Commission examinera la question 1) tout d'abord en séance plénière et organisera la répartition du travail entre les rapporteurs et les experts nécessaires. Ceux-ci adresseront leurs rapports et propositions au bureau de la commission qui les discutera en séance.

M. Huguenin a proposé l'étude des procédés de jaugeages suivants :

a) au moyen de récipients calibrés.

b) » du déversoir rectangulaire.

c) » » du bouclier.

d) » » du moulinet.

e) » des procédés chimiques.

L'élaboration des normes pour chacun de ces procédés a été confiée à des groupes de rapporteurs.

Le président espère que ces travaux seront appréciés, que la composition de la commission spéciale sera approuvée et que les crédits demandés par le Comité central à l'assemblée des délégués seront accordés.

La discussion n'étant pas demandée, le président constate que le programme exposé est approuvé généralement.

4. Divers. — M. Hall propose que le Groupe entreprenne de rassembler les documents concernant les machines qui seraient archivés au secrétariat de la Société. Il vise surtout les rapports annuels des fabriques, leurs publications périodiques, les données statistiques, etc., et une collection des normes utilisées dans les grands établissements qui faciliteraient l'élaboration par le Groupe d'un système général des normes. Il serait en particulier désirable de fixer des nor-

mes pour les calculs, celles qui sont en usage actuellement étant établies sur des bases très différentes.

M. Hall émet encore le vœu que la *Schweiz. Bauzeitung* témoigne davantage d'intérêt aux questions touchant à l'industrie des machines.

Le président répond que la proposition de M. Hall est intéressante. Il demande si elle doit être renvoyée à une commission spéciale ou à la commission administrative. M. Hall est pour cette dernière solution. M. Besso désire que soit aussi étudiée la question de la protection des inventions. M. Prasil préconise une normalisation de la forme des projets. M. Besso estime qu'il est indiqué de commencer par la récolte des matériaux.

Le président fait remarquer que la normalisation des projets offre une grande analogie avec celle des concours que la Société a prise en mains et déjà réalisée en partie. Il propose de renvoyer, pour étude, ces questions à la commission générale. — Adopté.

Le président aborde ensuite le vœu de M. Hall visant l'organe allemand de la Société et aussi les autres organes. La matière consacrée à l'industrie des machines ne peut dépasser le tiers des pages disponibles.

M. Zindel observe, après avoir déclaré qu'il ne parle pas au nom de la *Schweizer*. *Bauzeitung*, qu'il est difficile d'obtenir les matériaux nécessaires des ingénieurs mécaniciens.

- M. Imer-Schneider corrobore cette déclaration pour ce qui concerne le *Bulletin technique*.
- M. Wyssling rappelle l'idée qu'il a déjà émise pour améliorer notre journalisme technique. On pourrait créer un organe dont les numéros seraient alternativement consacrés spécialement aux différentes branches de la technique, avec, à la fin de chaque mois, un numéro traitant de questions techniques d'intérêt général. Des abonnements spéciaux seraient servis pour chacune de ces éditions.
- M. Bossardt désire que l'organe de la Société publie une liste des brevets.

Le président constate que nos organes font de bonne besogne et sont très appréciés à l'étranger. Il ne s'agit pas de critiques, mais de vœux tendant à leur amélioration.

Après que MM. Hall et Prasil ont souhaité que les ingénieurs et les fabriques de machines gardent moins jalousement le secret de leurs travaux, la deuxième proposition de M. Hall est renvoyée à la commission.

Séance levée à 6 heures.

Le Président :

Le Secrétaire :

W. Kummer.

A. TRAUTWEILER.

BIBLIOGRAPHIE

Eisenbahn - Unterbau - Normalien, zusammengestellt und gezeichnet von J.-C. Schneiter, ingénieur, Lehrer an Technikum Burgdorf, Fr. 6.— en vente chez l'auteur, Steinhofstrasse 46, à Berthoud.

Cette collection de profils-types judicieusement choisis et bien présentés est surtout destinée aux étudiants, mais elle sera aussi utile aux praticiens.